

Lectures

Ouvrages en débat

Fairness in Adaptation to Climate Change

W. Neil Adger, Jouni Paavola, Saleemul Huq, M.J. Mace (Eds)

The MIT Press, 2006, 319 p.

« Réchauffement climatique : de la recherche à l'engagement »

Dossier coordonné par Lionel Charles et Hervé Le Treut
Écologie & Politique, 33, 2006, p. 13-135

De plus en plus, le spectre du changement climatique hante les discussions de gouvernance internationale. Menace pour les objectifs de développement pour le millénaire, il bouleverse les conditions de la santé humaine, de la gestion des eaux et du développement de l'agriculture, de même que les rapports entre les nations. De plus en plus aussi, le souci d'équité et de justice s'affirme comme la clé d'une adaptation possible de l'humanité au changement climatique. Comment utiliser cette clé ? Telle est au fond la question posée par ces deux ouvrages de réflexion particulièrement riches et bienvenus en un temps où l'action ne peut plus attendre.

Le premier ouvrage, de langue anglaise, réunit les contributions de vingt chercheurs autour de quatre Britanniques connus pour leurs travaux sur les implications du changement climatique dans le domaine des sciences de l'homme et de la société. L'idée centrale de l'ouvrage est que l'équité sociale n'est pas assez prise en compte dans les politiques d'adaptation au changement climatique. Sans doute s'y réfère-t-on quand il s'agit de limiter les émissions de gaz à effet de serre – en fait, d'allouer des droits à émettre –, mais les personnes les plus vulnérables, notamment des pays en développement, sont souvent ignorées quand sont prises les décisions, particulièrement celles concernant l'adaptation aux risques. Pour les auteurs, ne pas placer la notion d'équité au cœur des stratégies d'adaptation au changement climatique conduit forcément à exacerber les vulnérabilités existantes, voire à en créer de nouvelles. D'où des interrogations qu'on ne peut que partager sur la responsabilité des pays développés, l'aide à apporter aux pays en développement, la répartition de cette aide et sa planification.

En introduction, Neil Adger, Jouni Paavola et Saleemul Huq (chap. 1) plaident pour cette nécessité d'une prise en compte de l'équité sociale dans les politiques d'adaptation au changement climatique. Suit une première partie sur les obstacles à la justice climatique du point de vue des sciences naturelles et juridiques. Dans le chapitre 2, Stephen H. Schneider et Janica Lane approchent la justice climatique sous l'angle du coût d'une tonne de carbone mesuré en termes d'argent, de vies humaines, d'extinctions d'espèces, de redistribution et de qualité de vie – qu'ils appellent les « cinq numéraires ». Ils se font aussi les avocats d'une prise en compte de l'incertitude dans les décisions. Dans le chapitre 3, M.J. Mace analyse le cadre légal international utilisé, notamment pour financer les efforts des pays en développement.

La deuxième partie concerne cinq aspects de la justice en matière d'adaptation au changement climatique. Pour Kirstin Dow, Roger E. Kasperson et Maria Bohn (chap. 4), les incertitudes ne sauraient justifier l'inaction, et les mesures d'adaptation doivent se décider d'abord en fonction des plus vulnérables. Robin Leichenko et Karen O'Brien (chap. 5) soulèvent la question de la pertinence de l'idée de « gagnants-perdants » dans la recherche sur le changement climatique. Utile pour attirer l'attention sur les notions de justice et d'équité, elle risque de masquer la complexité des situations au détriment d'une connaissance complète de ce qui constitue la vulnérabilité au climat, notamment quand il s'agit d'allouer des fonds ou de décider des priorités en matière d'adaptation. Pour Jon Barnett (chap. 6), s'il est peu probable que le changement climatique soit une source directe de conflit, les conflits existants provoquent eux-mêmes une insécurité particulièrement créatrice de vulnérabilité au changement climatique et environnemental en général. Qui doit payer ? s'interroge Paul Baer (chap. 7) : le problème des responsabilités n'est pas seulement un problème Nord-Sud. Que pèsent, par exemple, les responsabilités des groupes sociaux aux plus faibles revenus des pays du Nord par rapport aux responsabilités de groupes aux plus forts revenus des pays du Sud ? Neil A. Leary (chap. 8), se plaçant dans le cadre théorique du bien-être, montre

comment, aux États-Unis, les mesures d'adaptation au changement climatique pèsent de façon disproportionnée sur les ménages à faible revenu, creusant les inégalités.

La troisième partie a pour objectif de préciser concrètement les notions exposées précédemment. Quatre études de cas la constituent. Pour le Bangladesh, S. Huq et Mizan Khan (chap. 9) soulignent à quel point la participation des groupes les plus vulnérables et les plus atteints est vitale dans l'établissement d'un plan national d'adaptation. J. Paavola (chap. 10) développe cette même idée à propos du plan national d'adaptation en cours en Tanzanie – pays lui aussi particulièrement vulnérable au changement climatique – et plaide pour une gouvernance des forêts et de l'eau, pour l'accès aux marchés et l'augmentation des dépenses de santé, d'éducation, de bien-être social. David Thomas et Chasca Twyman (chap. 11), toujours dans la même veine, soulignent la nécessité de faciliter l'exercice de la capacité adaptative des ménages et des communautés locales du Botswana et de Namibie, tout en reconnaissant la difficulté et la complexité. Joanne Linnerooth-Bayer et Anna Vári (chap. 12) analysent comment réduire les pertes dues aux inondations dans les régions pauvres et exposées aux crues dans le Nord-Ouest de la Hongrie, et comment partager leur coût dans un système où le paiement des secours repose sur des taxes et celui des reconstructions, sur des fonds d'assurance privés.

En conclusion, J. Paavola, N. Adger et S. Huq examinent les quatre principes fondateurs d'une plus grande équité en matière d'adaptation au changement climatique : éviter ce changement ; anticiper les responsabilités ; prendre d'abord en compte les plus vulnérables ; s'assurer de la participation de tous.

Le deuxième ouvrage, en français, correspond à un dossier de la revue *Écologie & Politique*. Coordonné par Lionel Charles et Hervé Le Treut, celui-ci fait écho au livre précédent, dont il est complémentaire par son souci d'engagement. Dans son éditorial, Jean-Paul Deléage nous fait prendre la mesure des changements survenus en deux siècles dans les rapports entre humains et climat – des changements radicaux, imposant des contraintes d'urgence et de justice aux politiques climatiques. L. Charles et H. Le Treut introduisent le dossier en insistant sur ce qui constitue probablement le défi majeur du réchauffement climatique : inscrire toute initiative dans un très fort contexte d'incertitude et toute lutte, dans une dynamique d'appréciation et d'évaluation renouvelées du devenir collectif. Suivent deux chapitres dans lesquels H. Le Treut présente la problématique du réchauffement climatique telle qu'elle s'est imposée à la recherche au cours des dernières années, et L. Charles propose une histoire de la météorologie et de la climatologie, deux disciplines dont le cheminement offre « un regard majeur sur l'émergence scientifique de l'environnement ».

Dans un troisième chapitre, Jean-Charles Hourcade discute les apports de l'économie, abordant tour à tour le Protocole de Kyoto, le lien entre l'environnement et le développement, les coûts et les bénéfices de l'action et de l'inaction. Son argumentation en faveur d'une action immédiate se termine par cette question provocante : « Que croyons-nous vraiment que nous voulons vraiment ? » Les chapitres suivants sont consacrés à l'évolution du rôle des ONG dans l'appréhension du problème et à leur positionnement aux différentes échelles internationales, nationales et locales (Benoît Faraco), à une critique de l'action des responsables politiques en France face à la question du réchauffement climatique (Corinne Lepage), à ce que pourrait être une action coordonnée cohérente et efficace (Pierre Radanne), aux politiques environnementales allemandes de ces dernières décennies et aux termes d'un programme pour l'avenir (Jurgen Trittin).

Ce dossier est prolongé par deux rubriques bienvenues. Dans la première, « Variations », Florian Charvolin compare l'histoire naturelle du XVII^e siècle et l'administration de l'environnement dans les années 1960, Christophe Massetti, à propos du *dust bowl* et des « faiseurs de pluie », dresse un portrait de l'écologie à l'ère de Franklin Roosevelt et Béatrice Quenault, se plaçant dans une perspective 2012, plaide pour un approfondissement et un élargissement du Protocole de Kyoto. La seconde, « Sources et Fondements », présente deux réflexions remarquables par leur clarté et par leur profondeur : l'une, à propos de l'éthique écologique de la Bible, par Jean-Paul Maréchal ; l'autre, à propos d'une extension du champ de l'écologie, par Jean-Paul Deléage.

Au total, il s'agit là de deux ouvrages passionnants méritant d'être lus, relus et médités. Tour à tour érudits et engagés, leurs textes frappent par leur force de conviction et la complémentarité de leurs approches. Si le premier vise à l'évidence la sphère internationale, le second convainc en instruisant « les voies complexes qui peuvent ouvrir le difficile passage de l'information scientifique à l'engagement collectif et à la décision politique ». Qu'il me soit permis cependant de terminer sur un regret et un souhait. Le regret : la faible participation – pour ne pas dire l'absence – de l'écologie scientifique aux réflexions dont témoignent ces deux ouvrages. Les réponses des systèmes écologiques au changement climatique, telles qu'elles sont actuellement comprises et discutées au sein de la discipline, ne méritaient-elles pas d'être prises en compte ? Et les écologues n'auraient-ils rien à dire à propos de « l'extension du champ de l'écologie » si brillamment évoquée dans le deuxième ouvrage ? Le souhait : qu'à la question : « A-t-on besoin des écologues dans le domaine du changement climatique ? », la réponse : « Oui », ne vienne pas seulement... des écologues.

Henri Décamps
(CNRS, Toulouse, France)
hdecamps@cict.fr

Nourrir la planète : pour une révolution doublement verte

Michel Griffon

Odile Jacob, 2006, 464 p.

Nourrir correctement 9 milliards d'habitants à l'horizon 2050 : est-ce possible, et comment faire ? Telles sont les deux principales questions traitées dans cet ouvrage. Ancien directeur scientifique du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et président de l'IEDES (Institut d'études du développement économique et social), Michel Griffon analyse l'état présent de l'agriculture et de l'alimentation sur notre planète et ausculte leurs voies d'évolution possibles. Il examine les transformations récentes et actuelles de l'agriculture dans les différentes régions du monde, prend en compte la diversité des situations démographiques et agraires, et s'interroge sur les conditions socioéconomiques dans lesquelles pourrait être assuré un nouveau type de développement agricole qui soit à la fois équitable et viable sur le long terme.

Les succès et les déboires de la réputée « révolution verte » font l'objet d'une attention particulière. Tout en évoquant les indéniables accroissements de rendements et de productivité dont celle-ci a été rapidement à l'origine dans les régions du tiers-monde où les conditions agroécologiques et économiques étaient déjà relativement favorables, l'auteur manifeste quelques inquiétudes à son égard. Certes, contrairement à ce qui était envisagé au départ, cette révolution technologique n'aurait pas engendré de nouvelles inégalités sociales, même s'il est vrai que tous les types d'exploitation n'ont guère pu la mettre pareillement à profit. Mais le problème est qu'elle semble atteindre désormais ses limites, comme le montre le plafonnement actuel des rendements dans les zones où elle avait commencé le plus précocement. Cet essoufflement de la révolution verte ne peut être imputé seulement aux multiples plans d'ajustement structurel à l'occasion desquels ont été supprimées de nombreuses subventions à l'agriculture. Il s'avère davantage résulter de déséquilibres écologiques pouvant remettre en question la viabilité des systèmes de production agricole à long terme. Avec la prédominance accordée à la génétique et au « tout chimique », le « forçage » auquel ont été soumis les écosystèmes cultivés paraît bien être la cause principale de ces déséquilibres.

Sous le vocable de « révolution doublement verte », Michel Griffon plaide pour un véritable changement de paradigme. Le développement de l'agriculture devra désormais reposer sur une meilleure prise en compte des diverses « fonctionnalités naturelles » des écosystèmes, avec pour objectif d'en favoriser les synergies et les capacités de résilience. Il existe d'ores et déjà de nombreuses expériences concrètes qui vont dans ce sens et se sont révélées être des succès ; ceux qui souhaitent promouvoir

des formes plus durables d'agriculture devraient pouvoir s'en inspirer. Mais l'auteur scrute aussi les conditions dans lesquelles les agriculteurs seraient effectivement en mesure de mettre en œuvre de nouveaux systèmes de production à la fois plus productifs et plus respectueux des potentialités de l'environnement. Ainsi mentionne-t-il les éléments de politique agricole et alimentaire qui seraient le plus à même de les réunir : une recherche agronomique au plus près des agriculteurs, de véritables réformes agraires et une plus grande sécurisation de l'accès au foncier, des protections tarifaires aux frontières, l'octroi de microcrédits, la création d'écoles pour l'agriculture familiale, etc. La « double révolution verte » serait alors fondée conjointement sur le respect de l'écologie et l'équité sociale. Une crainte apparaît cependant : que l'augmentation prévisible des prix de l'énergie fossile incite les exploitants agricoles à produire désormais des biocarburants pour les marchés solvables, aux dépens des productions agroalimentaires !

On apprécie pleinement la lecture de cette synthèse qui parvient à rassembler dans une même approche systémique un ensemble de considérations techniques, écologiques, économiques et sociales, au service d'une meilleure compréhension des problèmes agricoles et alimentaires mondiaux. Tout au plus peut-on regretter la timidité dont fait preuve l'auteur sur quelques questions d'assez grande importance : ainsi perçoit-on ses réserves à l'égard de l'utilisation présente de certains sojas et maïs transgéniques en région de grande culture. Mais la question du rôle que pourraient éventuellement jouer les plantes génétiquement modifiées et de leurs conséquences pour les agriculteurs, les consommateurs et les écosystèmes n'est pas vraiment analysée en tant que telle.

Marc Dufumier

(AgroParisTech, Paris, France)

dufumier@inapg.inra.fr

Acteurs et espaces de l'élevage (XVII^e-XXI^e siècle) : évolution, structuration, spécialisation

Philippe Madeline, Jean-Marc Moriceau (Eds)

Association d'histoire des sociétés rurales, 2006, 328 p.

La collection « Bibliothèque d'histoire rurale » que dirige Jean-Marc Moriceau, président de l'Association d'histoire des sociétés rurales (AHSR), accueille des recherches fondamentales sur l'histoire des campagnes : réimpressions de textes classiques mais épuisés (*Les Paysans de la Bourgogne du Nord* de Pierre de Saint Jacob) ; ouvrages de référence (comme la bibliographie réunie par Jean-Marc Moriceau *La Terre et les paysans aux XVII^e et XVIII^e siècles, Guide d'histoire agraire*) ; traductions de livres étrangers (comme *Communautés et clientèles en Toscane au XII^e siècle* de Chris Wickham) ; ou encore les actes

de colloques organisés par l'association (comme *Exploiter la terre : les contrats agraires de l'Antiquité à nos jours*, textes réunis par Gérard Béaur, Mathieu Arnoux et Anne Varet-Vitu). Le présent volume est sa neuvième livraison.

Acteurs et espaces de l'élevage est le résultat d'une double entreprise : un séminaire pluridisciplinaire organisé par le Pôle rural de la Maison de la recherche en sciences humaines de Caen au cours de l'année universitaire 2003-2004, dont le thème portait sur « Acteurs et espaces de l'élevage en Europe de l'Antiquité aux débats actuels » ; un colloque, prolongement du séminaire, qui s'est tenu au Centre d'études patrimoniales de Saint-Christophe-en-Brionnais les 9 et 10 octobre 2004 et qui a permis d'approfondir la question de l'élevage bovin. Après une brève introduction de Philippe Madeline et Jean-Marc Moriceau et une sélection bibliographique de plus de deux cents titres, l'ouvrage réunit dix-huit contributions d'historiens, de géographes, de zootechniciens, de sociologues. La conclusion revient à Jean-Paul Diry, professeur à l'Université Blaise Pascal.

L'introduction précise le cadre de la réflexion : quelle place pour l'élevage dans le développement rural du XVII^e siècle à nos jours, quelles spécificités régionales, quels acteurs ? C'est à une réévaluation du rôle de l'élevage, facteur de « modernisation et de désenclavement » de l'économie rurale, que P. Madeline et J.-M. Moriceau convient le lecteur. Ils insistent sur les enjeux liés à la réalité spatiale et économique de l'activité d'élevage au cours des quatre derniers siècles.

Le groupement thématique retenu distribue les contributions en trois ensembles inégaux mais complémentaires : cinq articles traitent des aspects généraux, suivis du témoignage d'un universitaire et d'un chercheur ; enfin, onze contributions éclairent les aspects régionaux.

Les aspects généraux réunissent historiens, vétérinaires, géographes et juristes. Annie Antoine, tout d'abord, met en question les « idées traditionnellement avancées sur la place modeste de l'élevage dans les économies rurales anciennes ». Illustrant la circulation de l'argent entre villes et campagnes par des exemples divers : fromages d'Auvergne au XVIII^e siècle, ventes et achats locaux dans les exploitations du Maine à la même période, contrats spécifiques liés au bétail, mouvements des animaux vers les grandes foires et vers Paris, elle met en relief une première forme de spécialisation régionale – porcs d'Aquitaine, mulets et ânes du Midi et du Sud-Est, ovins du Bassin parisien et du Languedoc, bœufs de Normandie... –, doublée d'une spécialisation technique – pays naisseurs, élevage de bœufs de travail, embouche de bêtes âgées de six à huit ans, élevage laitier près des villes, « élevage des pauvres » sur les communaux ou les jachères. « L'élevage apparaît [donc] un poste d'observation privilégié pour montrer que l'économie rurale d'Ancien Régime n'est ni fermée ni immobile : l'argent circule ainsi que les bêtes. » Bernard Denis brosse un

tableau des races bovines en France depuis 1789 et souligne à la fois les améliorations obtenues sur les formats et les performances, la concentration récente sur quelques grandes races et « l'effondrement des effectifs de la plupart des autres », avec tous les risques de disparition de races menacées. Daniel Ricard examine les évolutions récentes de l'élevage montagnard vers les démarches de qualité et l'impact des politiques d'aides aux éleveurs – aides nationales ou aides communautaires –, dont les effets ont permis à la montagne de « résister » sans que l'avenir soit pour autant assuré. Avec l'exemple des volailles de chair, J.-P. Diry décrit la « révolution » qu'a connue le secteur – mutation technique et bouleversement économique par l'industrialisation – et souligne que la mondialisation conduira peut-être à « une division du travail entre les pays pouvant fournir une viande à bas prix [...] et les pays développés qui bénéficieront d'une production haut de gamme, tout en contrôlant, au niveau mondial, les points de passage stratégiques de la filière comme la sélection ». Enfin, Jean-Marie Leroux-Quétel interroge la nature juridique des activités d'élevage : relèvent-elles du droit civil ou du droit commercial ? Depuis la réponse de Portalis en 1844 – « Les richesses mobilières sont le partage du commerce ; les immeubles sont particulièrement du ressort de la loi civile » –, en dépit d'évolutions législatives qui rapprochent le statut juridique de l'exploitation agricole de celui des entreprises commerciales, « l'agriculture n'a pas été encore pleinement pénétrée par l'idée d'entreprise ». Un détour par la fiscalité aurait peut-être donné à l'auteur une clé supplémentaire.

Deux grands témoins sont convoqués dans la seconde partie pour éclairer les évolutions récentes. Bertrand Vissac procède, dans un texte qui reprend le titre de son dernier ouvrage, *Les Vaches de la République*, à une réflexion critique sur son expérience de chercheur. Armand Frémont, à partir de sa thèse sur l'élevage en Normandie, jette un regard rétrospectif sur cinquante années de transformations techniques et économiques, de bouleversements structurels qui ont conduit à une Normandie sans paysans, à une nouvelle ruralité, à une nouvelle agriculture, à une nouvelle « demande de nature ».

La troisième partie parcourt les aspects régionaux, à travers le temps et l'espace. Paris, tout d'abord. Olivier Fánica étudie la production laitière parisienne de 1700 à 1914 et souligne l'enjeu industriel que le lait représente sur le marché local. Bernard Garnier dresse de précieuses statistiques d'arrivées de bovins sur les marchés parisiens au XIX^e siècle, qui traduisent « l'augmentation spectaculaire de la demande ». Trois grands ensembles régionaux font ensuite l'objet d'études historiques ou géographiques : les massifs montagneux du Centre et des Alpes, le grand Ouest, le Charolais-Brionnais. Éric Bordessoule identifie un « modèle cantalien » fondé sur la mise en valeur de pâturages d'altitude « au sein de grands domaines, dans une logique spéculative » qui traverse les âges, mais

semble aujourd'hui « figé dans ses cadres traditionnels ». Jacques Rémy, étudiant le statut et la position des vaches au cœur de l'organisation sociale des communautés tarentaises traditionnelles, pointe le déclin actuel d'un élevage qui ne joue plus son rôle d'entretien de l'espace et des paysages. Fabrice Poncet apporte, sur les premières spécialisations beurrières observées dans le Plain et le Bessin, des éléments qui confirment l'inscription ancienne des élevages normands dans les circuits de commercialisation. De 1984 à 2004, les mutations de la filière laitière de l'Ouest, analysées par Eugène Calvez, « n'ont pas atteint le niveau de certains pays européens » et, tout compte fait, « la métamorphose » demeure modérée : faut-il y voir un effet de la dimension familiale des exploitations et de la politique des quotas laitiers ? Enfin, Serge Dontenwill, Pierre Durix et Dominique Fayard apportent, sur l'élevage bovin et le rôle des marchands emboucheurs en Brionnais à l'époque moderne, sur le marché aux bestiaux de Saint-Christophe depuis 1820, des perspectives qui autorisent J.-P. Diry, dans la conclusion de l'ouvrage, à s'interroger sur le modèle charolais. L'accent mis sur la qualité des produits, sur la fonction des terroirs, sur l'adhésion à des pratiques respectueuses de l'environnement dans le maintien de ce modèle ne saurait faire oublier que des campagnes désertifiées, aux populations vieilles, ne sont susceptibles de « renaissance » qu'avec « l'installation d'urbains », indispensable « pour assurer partout une certaine vie rurale ».

Au total, un recueil d'articles dont la diversité est organisée pour réévaluer la place et le rôle de l'élevage dans les sociétés rurales des époques moderne et contemporaine et pour rendre compte des bouleversements actuels. Comme il avait été facteur de modernisation et de désenclavement, l'élevage d'aujourd'hui, s'il n'abandonne ni le sol ni l'espace, trouve de nouvelles fonctions au croisement de la gestion des paysages, de la contrainte économique et de la demande sociale.

Edgar Leblanc

(Inspecteur général honoraire de l'agriculture)

ersleblanc@wanadoo.fr

L'Arganier au Maroc, entre mythes et réalités : une civilisation née d'un arbre

Rachida Nouaim

L'Harmattan, 2005, 230 p.

C'est vrai qu'il méritait bien un livre, cet arbre devenu, aux yeux des touristes, emblématique du Sud-Ouest marocain à force d'être photographié. Ce statut n'est pas récent. Ce qui l'est plus, c'est le succès de son huile, rencontrée aujourd'hui dans quelques épiceries de luxe, mais surtout dans de nombreuses préparations cosmétiques. Le produit est ainsi devenu familier même à ceux qui n'ont jamais voyagé au Maroc. L'arganier et son huile constituent un parfait exemple de ces nom-

breux produits forestiers non ligneux (PFNL) qui ont attiré l'attention des chercheurs au début des années 1980. Alors qu'ils étaient jusque-là considérés par les forestiers comme de menus produits, ils ont en quelques années acquis la réputation d'être les meilleurs garants de la conservation de la forêt grâce à leur valeur économique facilement développable dans des secteurs comme celui de la cosmétique. Si cet intérêt pour les PFNL s'est cristallisé en Amazonie, autour des fameuses « réserves extractivistes » prônées par Chico Mendez, il s'est rapidement développé dans d'autres lieux. Le schéma de la double action conservation-développement est toujours basé sur le même principe : le développement économique d'une ressource forestière non ligneuse légitime et autorise la conservation de l'arbre qui la produit et de son milieu, tout en apportant un mieux-être local grâce aux bénéfices qu'apporte son exploitation par des structures associatives. L'arganier est donc bien un exemple parfait de PFNL, un de ceux dont on peut parler aux enfants des écoles. L'arganeraie est mise en danger par le développement économique – entendons ici l'agriculture industrielle qui s'étend inexorablement dans la plaine du Souss, comme l'urbanisation croissante dévoreuse d'espaces. L'arganeraie doit donc être protégée. Les populations qui y vivent sont pauvres et laissées à la marge du développement ; de plus, parmi ces pauvres, les femmes et leur travail méritent d'être sérieusement valorisés. Une réserve de la biosphère y a été créée et ne demande qu'à fonctionner. De très nombreuses ONG sont localement fédérées en réseau. Un ensemble de chercheurs nationaux spécialistes de l'arganier et relevant de diverses institutions est opérationnel. Le cocktail PFNL est prêt.

C'est dans ce contexte que Rachida Nouaim, professeur à l'Université d'Agadir, spécialiste des mycorhizes et de la germination et auteur de nombreux articles scientifiques sur ces aspects de l'arganier, s'est engagée dans la rédaction de son ouvrage destiné à informer le grand public sur cet arbre, ses produits et les perspectives qu'ouvre son exploitation par de nombreuses associations locales de femmes. Au travers de ses quatre parties, le livre nous fait découvrir les caractéristiques de l'arganier et de son milieu naturel, les relations ancestrales tissées entre les hommes et l'arbre, les usages que l'on en a fait et ceux que l'on peut développer et, enfin, l'avenir de l'arbre, du milieu et celui des sociétés humaines qui l'occupent. De lecture agréable, même si certains passages au style résolument bucolique peuvent faire sourire, agrémenté d'un certain nombre d'encarts précisant tel ou tel point, citant quelques descriptions historiques, ou détaillant des textes juridiques concernant les droits d'usage, il suscite indéniablement intérêt et sympathie. Intérêt, car il nous fait sauter d'un domaine à l'autre, de la biologie à l'histoire, de la mythologie au développement économique, sans lasser. Sympathie, car on y sent l'engagement personnel

de l'auteur tant pour la défense de l'arbre et de la forêt qu'il constitue que pour le combat pour un mieux-être social des êtres humains qui peuplent cet espace.

L'ouvrage étant par essence pluridisciplinaire, chacun pourra bien entendu y trouver des lacunes. Ainsi, le botaniste que je suis regrette qu'il ne soit pas fait mention de récents travaux de taxonomie qui mettent en doute l'existence du genre *Argania*, dont l'arganier serait la seule espèce, *A. spinosa*, pour ranger cette espèce dans le genre *Sideroxylon*, plus large – détail sans importance ici. Par contre, on pourra lui faire le reproche d'être assez elliptique en ce qui concerne l'histoire. Si le public cultivé marocain peut probablement s'y reconnaître, le lecteur français devra se reporter à quelques encyclopédies pour se créer des repères. La même remarque s'applique au domaine social : l'organisation de la société et ses implications sur les droits d'usage peuvent sembler évidentes au lecteur marocain, mais le lecteur étranger, lui, n'en perçoit nullement la complexité. On peut alors regretter que l'auteur n'aborde pas, par exemple, la place des communautés de *chorfa*, ces descendants du prophète affiliés à des saints locaux – dont les droits sur l'arganier ne sont peut-être pas équivalents à ceux du reste de la société locale et dont les arganeraies présentent peut-être des spécificités. Cela dit, on l'excuse bien volontiers, pensant qu'elle aura sans doute été contrainte à réduire son texte pour présenter l'ouvrage dans un nombre de pages limité.

Il est cependant curieux que, dans la discussion concernant l'avenir de l'arganier et les multiples expériences de mise en valeur par les coopératives féminines, largement soutenues par les ONG et les chercheurs, l'auteur ne fasse aucune mention des travaux conduits par Travis Lybbert, un économiste qui met sérieusement en doute les retombées sociales et économiques de ces expériences. Dommage que ne soient pas évoqués les liens entre la recherche – du moins certains chercheurs – et l'industrie cosmétique européenne, liens matérialisés au travers de nombreux brevets aisément consultables sur Internet, ce qui laisse planer un doute sur la répartition des bénéfices de la valorisation économique de l'huile d'argan dans les filières de la cosmétique. Étrange que ne soit pas soulignée la contradiction entre les objectifs de conservation locale de l'arganeraie – via l'exploitation du PFNL – et le fait que les coopératives, bien souvent, s'approvisionnent en matière première à l'extérieur de leur terroir au meilleur prix fixé par le marché de la ressource. Le style bucolique du livre ne pourra pas faire oublier au lecteur attentif que le développement local basé sur la conservation des espaces forestiers et l'exploitation des PFNL ne peut en aucun cas se contenter d'un discours politiquement correct.

Jean-Paul Lescure
(IRD, France)

Jean-Paul.Lescure@orleans.ird.fr

Plantes transgéniques : faits et enjeux

André Gallais, Agnès Ricroch

Quae, coll. « Synthèses », 2006, 288 p.

En une dizaine d'années, le sigle OGM a acquis le statut de mot à part entière dans le langage courant. Ce faisant, son sens (organismes génétiquement modifiés) s'est considérablement élargi : aujourd'hui, le mot OGM caractérise certains organismes génétiquement modifiés (ex. le maïs), les produits qui en sont extraits (ex. la farine), les produits élaborés et vendus contenant les précédents (ex. les tourteaux ou les chips) et les animaux qui en sont nourris (avec les tourteaux), voire les consommateurs qui en mangent (et dont certaines pathologies sont OGM). Simultanément, le mot OGM a vu son sens se restreindre dans le domaine biologique : historiquement, les organismes génétiquement modifiés étaient des organismes vivants dans le patrimoine génétique desquels avaient été introduits un ou plusieurs gènes d'organismes vivants de la même espèce ou d'espèces différentes par une technique dite de transgénèse. Cela concernait aussi bien le monde animal que celui des végétaux ou des microorganismes. Aujourd'hui, le mot OGM est essentiellement réservé à des plantes, appelées « transgéniques ».

Ce double glissement linguistique traduit l'intérêt de la société ainsi que quelques évolutions profondes : 1) apparition des procédures d'appropriation de l'ADN, des profits capitalistes réalisés sur les services rendus par les OGM, des remaniements des filières agroalimentaires ; 2) apparition de risques environnementaux et sanitaires à divers niveaux ; 3) élaboration de normes, de règlements, de lois et de procédures judiciaires ; 4) interrogations éthiques, doutes démocratiques et prises de position religieuses. Toute contribution dans un tel domaine, totalement interdisciplinaire, intéresse NSS, comme en témoigne, en 2006, l'article de C. Bonneuil (Cultures épistémiques et engagement public des chercheurs dans la controverse OGM, *Natures Sciences Sociétés*, 14, 3, 257-268).

De façon discrète, le livre de A. Gallais et A. Ricroch apporte une contribution qui concerne les plantes génétiquement modifiées (PGM). Les auteurs entrent dans le sujet par une approche de biologistes. Ils expliquent que la transgénèse est un outil dérivé des avancées de la biologie moléculaire et que ce n'est pas un don du ciel. Chez les végétaux, la transgénèse est mise en œuvre dans le cadre de l'amélioration des plantes et évaluée par rapport aux références agricoles, économiques et sociales établies. Le potentiel de la méthode est illustré par des exemples concrets portant sur le cotonnier, le maïs, le soja... Les auteurs replacent ensuite les connaissances biologiques dans ce qui fait l'objet de débats passionnés : les risques associés à un usage généralisé de ces plantes (risques environnementaux, risques pour la biodiversité, risques alimentaires et sanitaires), ainsi que les conséquences sociales des recompositions de toute la filière

agroalimentaire (brevetabilités et appropriations, brutalité des concurrences en un monde d'économie libérale, élaboration de normes par des experts ou des idéologues toujours en retard sur les avancées des connaissances et les demandes sociétales, mythe de l'universalité du droit). Les enjeux sont nombreux et les interrogations tout autant ; le livre expose les lignes de recherche à développer en biologie. Écrit avec rigueur, il a le mérite de ne pas opérer a priori une sélection retenant seulement les données qui soutiendraient telle ou telle position dans le champ des controverses tout en écartant le grand projet démiurgique de modifier l'homme et la nature.

En conclusion, le lecteur de *NSS* et le contribuable (qui se demande pourquoi la France est condamnée par les autorités européennes à payer une lourde amende pour ne pas avoir mis sa législation en accord avec les directives communautaires sur les OGM) trouveront dans cet ouvrage des informations utiles et des réflexions pertinentes.

Jean-Claude Mounolou
Françoise Fridlansky
(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)
mounoloujcm@wanadoo.fr

Riparia: Ecology, Conservation, and Management of Streamside Communities

Robert J. Naiman, Henri Décamps, Michael M. McClain
Elsevier Academic Press, 2005, 448 p.

Ce livre sur les communautés et les écosystèmes des rivières, fort bien écrit et d'une structure équilibrée, est très informatif et contient de nombreuses illustrations : photos, figures, graphiques et tableaux en noir et blanc et en couleur (soulignons la qualité des figures et des photos en couleur). Il comprend en outre 17 encadrés rédigés par des experts invités à s'exprimer sur une question particulière. C'est sûrement la meilleure synthèse actuelle sur l'écologie des rivières et des ruisseaux. Chercheurs, enseignants, étudiants et gestionnaires pourront tous bénéficier de la vision holistique des riparia – du latin *riparius*, « ce qui appartient aux rives d'une rivière ».

Les auteurs, tous trois écologues (très expérimentés et internationalement reconnus), font davantage que présenter un traité écologique de plus sur les rivières. Ils abordent leur sujet de tous les points de vue disciplinaires pertinents et le font d'une façon cohérente et innovante. Ces trois scientifiques de pays riches – deux universitaires nord-américains et un chercheur français du CNRS – nous offrent un livre qui éclaire à la fois sur l'écologie, la conservation et la gestion des rivières du monde entier, et sur les sociétés qui les utilisent. Il s'agit en quelque sorte de deux livres en un – un texte universitaire sur l'écologie des rivières et un texte très accessible concernant la gestion des écosystèmes fluviaux pour les sociétés et pour la nature.

Comme il se doit, l'écologie des systèmes ripariens constitue l'essentiel de cet ouvrage. Les auteurs se focalisent sur les rivières et les ruisseaux qu'ils connaissent le mieux, à savoir ceux de petite et de moyenne taille se déversant dans une plaine. Mais les patrons et les processus écologiques qu'ils illustrent pour ces systèmes peuvent très bien s'appliquer à d'autres. Après une introduction très claire, les auteurs abordent, dans les chapitres 2 à 6, les aspects biologiques et écologiques suivants : a) la matrice géophysique des rivières ; b) une typologie nouvelle, largement justifiée à cause de la très grande hétérogénéité des systèmes et biotes concernés ; c) la structure des communautés ripariennes, principalement en ce qui concerne la distribution, les patrons structuraux et la biodiversité de la faune, de la flore et des communautés biologiques du sol et souterraines. Les aspects fonctionnels sont abordés ensuite : d) les aspects biologiques fonctionnels inhérents aux systèmes et e) les aspects de connectivité biologique et physique, au niveau des paysages. Les auteurs n'oublient pas que les systèmes ripariens représentent des écotones, ou zones frontalières, et, dans les chapitres 5 et 6, ils ont recours aux principes fondamentaux de l'écologie des paysages, qu'ils appliquent avec justesse à la compréhension des interactions entre les différents systèmes aquatiques et terrestres adjacents.

Le chapitre 7 expose les différents types de perturbation et les nombreux agents ou vecteurs de changement de l'écologie des rivières. Il s'agit presque toujours de perturbations directement ou indirectement liées à l'homme. Encore une fois, les sources utilisées pour présenter ce sujet complexe sont très variées, tant d'un point de vue historique qu'écologique et évolutif. Les conséquences des changements climatiques et d'utilisation des terres pour les systèmes ripariens sont très bien discutées.

À partir du chapitre 8, les auteurs abordent les questions liées à l'application de l'écologie aux problèmes des rivières en pleine mutation, en raison des nombreuses perturbations décrites dans le septième chapitre. Pour ce faire, ils décrivent les interventions, les outils, les conflits et les perspectives pour la gestion (chap. 8), la conservation (chap. 9) et la restauration (chap. 10) des systèmes et des communautés ripariens. Sans prétendre innover dans ces disciplines particulières et émergentes, ni les rapporter en trop grand détail, les auteurs réussissent cependant un survol très cohérent de chacun de ces trois thèmes actuels et urgents – non seulement pour les riparia traitées dans ce livre, mais aussi pour l'ensemble des écosystèmes de la planète. De plus, ils insistent sur le fait – trop souvent ignoré – que la conservation et la restauration écologique font, ou devraient faire, partie intégrante de la gestion adaptative des écosystèmes, et que cette gestion holistique devrait s'adresser à la conservation de la biodiversité mais également au maintien des services naturels des écosystèmes fluviaux. En effet, ces écosystèmes assurent les flux de biens et de services naturels

dont dépend toute société humaine ; ils représentent, avec leur biodiversité, notre « capital naturel ». Les écosystèmes dégradés par les activités humaines au-delà d'un ou de plusieurs seuils d'irréversibilité doivent, dans une société éclairée, bénéficier d'investissements pour leur restauration écologique.

Outre les notions de capital naturel et de services des écosystèmes, rendues largement familières depuis deux ans par l'équipe internationale du *Millennium Ecosystem Assessment* (MA), les chapitres 8, 9 et 10 abordent trois autres notions pluridisciplinaires et provocatrices – à l'interface écologie/économie. Il s'agit des notions interconnectées de résilience, de cycles adaptatifs et de systèmes socioécologiques (SES), toutes trois élaborées par C.S. Holling et l'Alliance pour la résilience (voir leur journal électronique sur le site <http://www.ecologyandsociety.org/>). Ce nouveau paradigme reconnaît que l'homme domine aujourd'hui la planète et tous ses écosystèmes, et qu'il n'y a plus de sens à séparer homme et nature, contrairement à ce qui est pratiqué en Occident depuis 2 ou 3 millénaires.

Dans le onzième et ultime chapitre de *Riparia*, une synthèse est présentée, basée en bonne partie sur l'approche des scénarios utilisée avec brio par le rapport du MA, cité ci-dessus. Ici, comme dans la première moitié du livre, le regard et les préoccupations d'écologues des trois auteurs reviennent au premier plan, mais il ne peut y avoir de doute : il s'agit bien d'un livre d'écologie engagée, offert par des scientifiques qui reconnaissent leur devoir de participer aux débats et, le cas échéant, aux batailles de société concernant les questions d'éthique environnementale et de *sustainability* – pour emprunter un mot anglais un peu délicat à traduire, la durabilité étant probablement la notion la plus proche (voir celle de « développement durable »). Dans le monde scientifique, cette notion acquiert de plus en plus de poids, ouvrant la voie à une nouvelle science de la *sustainability* (durabilité) qui trouve de plus en plus d'interlocuteurs, au niveau de conseils d'entreprises comme au niveau d'agences et de ministères des gouvernements de certains pays.

Pour en revenir à *Riparia*, il s'agit bien d'un livre qui traite précisément des rivières, mais qu'y a-t-il de plus vital pour l'interface triangulaire traité par cette revue ? Les rivières sont les « artères des continents », les corridors par excellence du commerce et un des éléments-clés des cultures, puisqu'elles sont si souvent des « écosymboles », des icônes, des emblèmes culturels, et des paysages de prédilection pour les promeneurs et les artistes. Pour les lecteurs non écologues de *NSS*, je signalerai surtout les trois chapitres sur la gestion, la conservation et la restauration – véritables rencontres des sciences, des natures et des sociétés.

Notre survie en tant qu'espèce humaine dépend de la façon dont nous assumerons nos responsabilités de *top-consumer* et veillerons à l'entretien de notre capital naturel.

Nous avons pour cela à nous impliquer entièrement dans le cadre des écosystèmes, non pas de l'extérieur mais de l'intérieur, comme le sous-entend la notion de systèmes socioécologiques (SES), systèmes complexes et adaptatifs, à la fois sociaux et écologiques.

En d'autres termes, il s'agit de développer une économie et une société pour lesquelles la nature compte et une écologie pour laquelle les hommes importent. Les auteurs expriment cette idée tout au long de leur livre, rappelant que les riparia – comme la plupart des écosystèmes aujourd'hui – résultent d'influences à la fois biophysiques et socioculturelles. D'où l'intérêt d'associer la *sustainability* (durabilité) écologique et culturelle des systèmes socioécologiques à leur résilience, c'est-à-dire à leur aptitude à s'adapter aux perturbations présentes et à venir.

En résumé, cet ouvrage est tout à fait recommandable à tous les lecteurs de *NSS*, qu'ils se penchent sur les sciences naturelles ou les sciences sociales, ou bien sur la gestion, la jurisprudence et/ou l'administration des relations complexes et changeantes entre la nature, la science et l'homme.

James Aronson
(CNRS, CEFE, France)
james.aronson@cefe.cnrs.fr

Le Débat public en apprentissage : aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise

Louis Simard, Laurent Lepage, Jean-Michel Fourniau, Michel Gariépy, Mario Gauthier (Eds)
L'Harmattan, 2006, 320 p.

Dans les deux dernières décennies et surtout dans le domaine des politiques de l'environnement au sens le plus large, on a assisté à l'émergence d'une série de nouveaux dispositifs de délibération. Même si elles répondent à des appellations différentes et peuvent être organisées pour des motifs divers, ces nouvelles pratiques politiques, dites participatives, délibératives, interactives, de concertation, etc., sont toutes à la recherche, voire à la reconquête, d'une légitimité politique considérée comme perdue. S'il s'agit, dans une large majorité des cas, d'expérimentations ad hoc de participation autour d'un projet spécifique (allant des projets d'infrastructure à la préservation dite durable d'un paysage), certains pays ont désormais légiféré ces nouvelles pratiques. On leur attribue un champ d'application, on définit les règles principales de leur organisation et leur processus, et – c'est le point le plus délicat – on stipule la manière dont les résultats d'un tel dispositif participatif vont ou doivent être insérés dans le processus constitutionnel de la prise de décision.

C'est en effet le cas des audiences publiques au Québec, organisées sous les auspices du Bureau d'audiences

publiques sur l'environnement (BAPE), et des débats publics en France, confiés à la Commission nationale des débats publics (CNDP) dont le statut a été renforcé depuis qu'elle est devenue autorité administrative indépendante en 2002 et dont, en conséquence, le champ d'activités a été assez élargi. Les deux dispositifs que cet ouvrage met en perspective ont une histoire différente, aussi bien en ce qui concerne le temps et les circonstances de leur émergence qu'en ce qui concerne leurs champs d'application et leur organisation. En outre, l'histoire un peu plus ancienne du dispositif québécois – né comme une variante (précoce d'ailleurs) des multiples dispositifs d'études d'impact sur l'environnement des années 1970 et 1980 – est exemplaire non seulement pour l'évolution des dispositifs eux-mêmes, mais plus encore pour les développements plus généraux dans le domaine des politiques de l'environnement, voire pour leur gestion et leur gouvernance.

Tirer les leçons de cette évolution, d'une part, et de la comparaison franco-québécoise, d'autre part, voilà déjà deux buts essentiels de ce livre. Celui-ci est issu d'un séminaire organisé à Montréal en 2002, qui était en partie financé par le programme de recherche Concertation, décision et environnement (CDE), lancé par le ministère de l'Écologie et du Développement durable et mis en œuvre de 2000 à 2006. Ce programme, entre autres, envisageait le dialogue entre chercheurs et praticiens, entre observateurs et pratiquants de la concertation. L'ouvrage l'illustre, en insérant une série de témoignages, soit sous forme de mini-mémoires, soit sous forme d'entretiens avec des personnes qui, de part et d'autre, étaient engagées dans les toutes premières démarches de ces dispositifs au Québec et en France. Les regards croisés concernent donc à la fois deux groupes et deux pays. L'initiative même de cette démarche en fait un des rares projets du programme CDE qui a délibérément envisagé une comparaison internationale et un échange de (bonnes) pratiques des politiques de l'environnement. Cela dit, il manque dans cette publication quelques témoignages ou quelques observations et expériences de tiers pourtant bien concernés : en effet, sont largement absents des représentants de la population, des groupes de quartiers, des associations pour la protection de l'environnement, etc.

L'ouvrage compte cinq parties, la première étant dédiée à la période de la genèse et de l'émergence des dispositifs mentionnés. La deuxième partie aborde la position et les expériences de divers acteurs concernés : les citoyens, les maîtres d'ouvrage, le BAPE et la CNDP eux-mêmes. En partant des expériences et, comme le titre du livre l'indique, des apprentissages des différentes parties prenantes – et en analysant les répercussions de ces expériences sur leur expertise, leur organisation interne –, la troisième partie essaye de dessiner l'apprentissage au niveau collectif d'une communauté ou de notre société et de notre système politique tout entier. Y sont étudiés

les effets de ces démarches participatives sur la confiance et la légitimité politique, qui constituent des enjeux essentiels. Mais on y aborde aussi les effets plus larges de ces démarches, à savoir l'institutionnalisation graduelle d'autres manières de faire de la politique, d'aborder des conflits politiques et de les gérer. Ces effets institutionnels demeurent dans une certaine mesure spéculatifs, mais on a tendance à croire que notre système de démocratie représentative et de politique constitutionnelle s'est élargi d'un circuit plus ou moins parallèle de décision. Reste à savoir si cet élargissement est effectivement une plus-value et un enrichissement en termes de légitimité et de performance – deux des enjeux primaires. En tout cas, on n'est pas surpris de voir la quatrième partie du livre faire une sorte de comparaison avec d'autres dispositifs de gestion de conflits, en particulier la médiation, dispositif ou plutôt série de dispositifs largement élaborés en Amérique du Nord. Là aussi, les auteurs mettent l'accent sur le potentiel de ces dispositifs en termes d'apprentissage individuel comme en termes de construction d'une intelligence collective, en parallèle avec la reconquête de la cohésion sociopolitique et de la légitimité politique. La cinquième partie de l'ouvrage, enfin, est consacrée à l'identification des avantages, mais aussi des problèmes et des limites du débat public, tel qu'il a été institutionnalisé au Québec et en France. Cette dernière partie, comme les autres d'ailleurs, contient aussi bien des études de cas que des contributions plus générales et abstraites.

Cela dit, certains des chapitres auraient pu, et même dû, prendre place dans une partie introductive du livre, de manière à mieux le cadrer et à lui donner une perspective plus intégrante. C'est le cas, notamment, de ceux de Laurent Lepage et de Jean-Michel Fourniau, que nous évoquerons plus loin. Le fait que l'ouvrage soit issu d'un séminaire se trahit à la fois par l'absence d'élaboration de certains éléments – apparemment évidents pour les participants – et par une certaine redondance. L'enchaînement « circulaire Bianco, loi Barnier de 1995, loi de 2002 », par exemple, est présenté à plusieurs reprises, sans qu'aucun récapitulatif n'en résume l'historique. En revanche, en tirant le maximum de profit des contributions de personnes bien engagées dans la matière, le livre est très informatif sur l'émergence et l'évolution des audiences publiques au Québec et des débats publics en France.

Trois points méritent d'être développés. Dans un premier temps, l'ouvrage informe sur les périodes et les circonstances politiques, bien différentes d'ailleurs, dans lesquelles les deux dispositifs en question sont nés. À l'origine, les audiences publiques au Québec, dans la tradition même des études d'impact, mettaient l'accent sur le recensement et le rassemblement de savoirs à insérer dans le processus de décision, afin d'augmenter la qualité de celle-ci. Mais, si les études d'impact et les procédures associées reconnaissent la valeur ajoutée d'une contre-expertise, on se trouvait là encore dans une logique de

prise de décision rationnelle, hiérarchique, monocentriste et largement monopolisée par l'État et les autorités publiques. Comme cela a été rapporté dans d'autres pays, par le biais de ces procédures, se sont déclenchées par la suite, en partie involontairement, en partie selon des stratégies bien délibérées, deux évolutions parallèles. On a vu émerger, d'une part, un savoir plus intégré et plus spécifique des effets sur l'environnement de certaines initiatives, d'autre part, une influence accrue, voire un accès formel aux circuits de décision des parties qui apportaient ces savoirs, en premier lieu les professionnels de l'environnement, originaires soit du monde associatif, soit du monde des bureaux d'études. Ce dernier phénomène indique d'ailleurs la professionnalisation à laquelle avait donné lieu la vague des études d'impact, professionnalisation qui se répète dans le champ des démarches de concertation, de participation, etc. Cet épiphénomène de la vague participative reste largement ignoré dans le livre, alors que ces « professionnels de la participation » forment une force non négligeable dans le domaine.

Deuxième point : soit dans un contexte politique plutôt consensuel – comme apparemment au Québec –, soit à la suite de confrontations ou de conflits, les procédures d'enquête publique, d'audience, etc., ont été de plus en plus ouvertes aux acteurs défendant les intérêts soit d'une communauté locale, soit de l'environnement, potentiellement menacés et touchés par telle ou telle initiative. Le livre fait référence à plusieurs reprises au cas emblématique et apparemment traumatisant du TGV Méditerranée en France. Ce cas et bien d'autres évoqués ici soulèvent des questions sur l'effet de ces procédures et de ces dispositifs sur les interrelations de pouvoir entre les acteurs concernés. En outre, toutes ces initiatives participatives se déroulent dans un contexte international où le droit à l'information (*cf.* la convention d'Aarhus), la participation, la répartition des responsabilités entre les pouvoirs publics, le marché et la société civile (*cf.* les implications politiques du concept de développement durable) ne sont plus des discours creux. Ces derniers sont de plus en plus traduits dans des dispositifs, dans des règles du jeu, voire dans une politique qui se sert d'un arsenal de stratégies d'intervention dites du mode de gouvernance. Si ce livre n'ouvre pas de façon explicite le débat sur les relations entre participation, pouvoir politique et gouvernance, ce dernier concept figure toutefois comme l'acteur resté invisible dans les coulisses, mais ayant un effet considérable sur l'institutionnalisation de ces pratiques. Le tout dernier chapitre, écrit par Laurent Lepage, fait le plus explicitement référence à ces développements institutionnels et contextuels.

Troisième point et clé principale de lecture, l'ouvrage démontre comment, à travers cette évolution, les acteurs concernés – parties prenantes aussi bien que responsables de l'organisation de ces procédures, en particulier des débats – s'y sont investis et en ont tiré des leçons. D'une façon

qu'on aurait voulu un peu plus systématisée, quelques chapitres distinguent l'apprentissage au niveau individuel et au niveau organisationnel – avec tout ce que cela implique pour l'organisation de l'expertise auprès de différents acteurs concernés, y compris les maîtres d'ouvrage et les autorités publiques, sans doute. Mais on y entend peu les associations de riverains et de protection de l'environnement. Surtout, ce dernier ouvre alors la perspective sur l'adaptation continue des règles du jeu de la participation politique en générale et des débats publics en particulier. Ces règles, pourtant, sont les enjeux politiques principaux. À juste titre, donc, dans son chapitre de la dernière partie, Jean-Michel Fourniau organise ces enjeux politiques autour de cinq questions-clés sur la participation : qui participe (et qui est exclu) ? Quel en est le but (annoncé et anticipé, pourrait-on dire) ? Quel est le contenu du débat – comment est-il cadré ou (pré)structuré ? Qui en prend l'initiative ? Comment l'organiser ?

Comment, enfin, positionner ce livre dans le débat scientifique sur le débat public ? Il oscille entre une prise de position plutôt normative, dite de type habermassien, dans laquelle les débats publics sont conçus comme une préfiguration d'une nouvelle démocratie, d'un nouveau système de politique, rendant justice à une délibération entre agents libres et intelligibles, et une position instrumentale dans laquelle on considère le débat public comme une stratégie auxiliaire, pour dépasser des moments difficiles, pour court-circuiter un système politique temporairement débordé. L'ouvrage reste largement ouvert sur la question à la fois scientifique et politique de savoir laquelle de ces positions se montrera la plus plausible. En revanche, il contribue à notre connaissance empirique en saisissant les effets d'apprentissage de ces débats. Bien d'autres questions se posent encore qui méritent d'être étudiées : ces débats, par exemple, comme leurs prédécesseurs, les études d'impacts et une série d'autres dispositifs de la politique de l'environnement, contribuent-ils, et dans quelle mesure, à la qualité de ces politiques, à leurs performances et, en fin de compte, à la qualité de l'environnement lui-même ? C'est une démarche évaluative difficile à entreprendre, mais nécessaire.

Pieter Leroy

(Sociologue, Nijmegen University, Pays-Bas)
p.leroy@fm.ru.nl

Morphogenèse : l'origine des formes

Paul Bourguine, Annick Lesne (Eds)
Belin, 2006, 352 p.

Dans la jeune et tonique collection « Échelles » de Belin, ce livre rédigé à plusieurs mains nous invite à faire connaissance avec les divers manifestations et mécanismes de production des formes dans la nature. Héritier, comme de nombreux autres ouvrages sur ce thème, du classique *On Growth and Form* écrit par Sir Darcy Thomson

en 1917 (qui est revisité ici dans un chapitre de la fin), il associe ainsi des approches de mathématiciens dans la lignée de Turing et de Thom, de naturalistes classiques, de biologistes et de spécialistes des matériaux, tous reconnus dans leur discipline.

Comme le soulignent, dans le chapitre d'introduction, les responsables de cet ouvrage, on peut trouver des éléments communs entre ces manifestations de la genèse des formes, en termes d'interactions qui se passent au niveau des entités élémentaires, avec des degrés de répulsion et d'attraction variables suivant les échelles, d'autoorganisation, de phénomènes d'organisation loin de l'équilibre. On peut, de plus, établir des correspondances suivant la nature des formes engendrées (spirales, doigts, formes cristallines ou fractales). De nombreux exemples sont présentés et comparés, sans toutefois qu'il faille chercher à en déduire trop vite des correspondances fonctionnelles.

La partie du livre consacrée à des structures que l'on obtient dans des systèmes à l'équilibre (tels que les ferrofluides ou les cristaux liquides) m'est plus familière ; elle constitue une bonne introduction au sujet. Elle se prolonge par l'étude des défauts, qu'on ne peut séparer de celle de ces formes statiques. Les formes des dunes sont un problème un peu à part, qui souligne comment le désordre du vent turbulent combiné à celui des empilements de grains conduit à l'émergence de ces formes élégantes (et parfois redoutables) des dunes (vivantes ou non ?). Le thème des formes produites dans des systèmes hors d'équilibre est traité dans plusieurs chapitres. J'ai été surpris de ne pas voir un chapitre spécifique dédié à ce qu'on a appelé la « cristallographie dissipative », qui a connu, depuis les travaux sur les tourbillons de Bénard il y a plus d'un siècle, un développement considérable. Par contre, les contributions récentes de physiciens sur la phyllotaxie occupent une juste place.

J'ai été peu à mon aise dans la lecture des chapitres de génétique, que je ne peux commenter, bien qu'ils me semblent essentiels pour la compréhension de la naissance (jusqu'à la disparition) des formes dans le vivant à partir de la première division cellulaire. Mais ma mauvaise connaissance des mécanismes biomoléculaires n'a pu être compensée par cette lecture un peu technique à mon goût (c'est sans doute suggestif). On trouve, enfin, d'autres chapitres sur des thèmes plus à la marge, tels que les niveaux d'organisation dans les paysages urbains, qui nous montrent la richesse et la diversité de l'approche morphogénétique.

Je pense que cet ouvrage est une référence générale qui permettra d'avoir accès à des travaux plus précis sur les divers sujets traités. L'excellent choix des responsables de chapitre est un atout de cette publication. Il me semble manquer, par contre, une unité, ce qui n'était peut-être pas réalisable étant donné les différents niveaux de connaissance. De façon simple, la réalisation d'un glossaire et

d'un index aurait été une étape supplémentaire dans cette direction.

Étienne Guyon

(Physicien, ESPCI, Paris, France)

guyon@pmmh.espci.fr

Neurosciences et neuroéthique : des cerveaux libres et heureux

Hervé Chneiweiss

Alvik Éditions, 2006, 240 p.

Un cerveau estampillé par une étiquette de type « code-barres » accompagnée du sous-titre : « Des cerveaux libres et heureux », telle est la couverture de l'ouvrage d'Hervé Chneiweiss, *Neurosciences et neuroéthique*. Cette présentation en résumé et exprime fort adroitement le contenu. La spécificité et l'obligation d'une neuroéthique propre aux neurosciences, du fait de leur impact sur la vie de l'homme au sein d'une société, sont les sujets développés avec clarté et pédagogie par ce livre passionnant grâce à la double compétence de l'auteur. Celle du chercheur d'abord, émerveillé par les découvertes récentes en neurobiologie et expérimentateur accompli, aguerri à l'analyse critique des résultats expérimentaux, de leurs limites, et prenant conscience qu'une certaine prudence dans leurs interprétations et leur application en neuropsychiatrie est nécessaire. Également, celle du responsable d'un laboratoire de recherche et d'un citoyen éclairé, conscient de l'impact réel (ou en devenir) des immenses avancées de la connaissance du fonctionnement du cerveau (accompagnée par l'apparition de nombreux outils pharmacologiques), de leur implication dans la vie de la société et des dérives politiques potentielles que ces découvertes peuvent générer.

Dans les deux premiers chapitres, H. Chneiweiss explique, par l'analyse de faits historiques et d'observations cliniques, comment nous sommes entrés depuis un siècle dans une « ère de la société du cerveau ». Grâce au dynamisme des recherches accomplies tant au niveau moléculaire ou cellulaire qu'à un niveau plus intégré des réseaux et des circuits fonctionnels de neurones et à leur convergence, les neurosciences nous ont apporté une meilleure connaissance de l'élaboration de la pensée et de la raison, des circuits neuronaux (on et off) impliqués par l'exercice des sens, des émotions, de la prise de décision, et leur intime imbrication. Les techniques d'imagerie cérébrale (anatomiques et métaboliques) apportent, par leur puissance d'intégration et de précision, une image en direct des zones précises du cerveau travaillant en temps réel. Elles révèlent des altérations fonctionnelles dans les maladies nerveuses et neurodégénératives. Le développement de la neuropharmacologie offre chaque jour sur le marché de nouveaux outils capables de restaurer, corriger au mieux les déficits, voire améliorer, réorienter ou contraindre le ou les systèmes neuronaux défaillants.

La perception de nous-mêmes et de notre activité intellectuelle a donc changé. Doivent être abordées, dans un nouveau contexte de neuroéthique, tant les notions fondamentales de l'intention, de la volonté personnelle de l'individu, que la définition de la normalité d'un comportement, avec les conséquences légales qui y sont associées et les risques de manipulation par les contraintes sociétales. « L'impact sociétal des développements récents des neurosciences » est donc discuté par H. Chneiweiss, qui développe ces thèmes dans les chapitres suivants, afin « dès à présent de réfléchir aux conséquences de ces progrès scientifiques enthousiasmants pour en conserver la maîtrise et ne pas devenir esclaves de nos possibilités d'intervention sur notre cerveau » (p. 57).

Arrive ainsi un passionnant chapitre sur la mécanique du bonheur, sa définition, son éternelle recherche, le support émotionnel de la mémoire du bonheur, la responsabilité de la mémoire qui ne doit pas occulter la mémoire de la souffrance, la course au bonheur médicamenteux et une investigation fine et exhaustive de ses dangers. Risque pour l'individu : « l'artificialité induite par la chimiothérapie introduit un doute fondamental sur la réalité du vécu » (p. 81). Risque sociétal, via la pharmacologie ou ses produits dérivés désormais commercialement accessibles, au profit d'un confort social ou de la course à la performance.

« Une écologie du comportement » et un chapitre d'analyse des supports fonctionnels des émotions et de leur participation dans le processus de la raison forment l'essentiel des thèmes développés plus avant : les outils de leurs mesures et leurs limites, le désir de repères pour définir les comportements dits « naturels » et la difficulté à y arriver. À la lecture de ces chapitres, le lecteur parcourt les circuits fonctionnels propres aux perceptions sensorielles, définissant le domaine des sensations communes à tout le règne animal, comprend ce qui les différencie des zones cérébrales de l'émotion par une description fonctionnelle de leur genèse, accepte enfin comme une évidence l'émergence du sentiment (« état mental qu'induit l'émotion »), qui permet à chacun de ressentir, de prendre conscience et d'avoir un libre arbitre, car il « n'est pas possible de dissocier la rationalité de l'individu de l'émotivité » (p. 180).

Ce chemin initiatique, entamé grâce aux progrès des neurosciences, nous éclaire sur le mode de « bon » fonctionnement du cerveau ; en revanche, il « ne nous dit rien sur ce qui fait un individu libre, autonome, investi de la capacité d'un consentement réellement éclairé sur les choix qui lui sont proposés » (p. 188). La pensée, ou traitement cognitif de toutes les informations perçues par notre cerveau, est en constante interaction avec notre environnement, dépendant de l'état de développement de notre cerveau, de ses capacités d'apprentissage, de sa plasticité cérébrale. En émergent, par un retour d'expérience incessant, des rêves, des désirs et les choix que

nous faisons de nos vies, notre capacité à résister avec raison aux idéologies mercantiles (telles que la recherche de la performance) et aux manipulations sociétales (voire totalitaires).

Notre cerveau pense-t-il toujours juste ? Un cheminement de la pensée peut-il devenir brevetable (même à des fins éducatives, humanitaires ou d'impératifs sociétaux) ? Ces derniers thèmes sont développés dans le chapitre de conclusion et argumentés par des exemples ou des scénarios envisageables. Ces projections d'un futur possible renforcent (s'il en était encore besoin) l'urgente nécessité qu'une neuroéthique se développe parallèlement aux progrès quotidiens des neurosciences. « Révélant nos contraintes, les neurosciences révèlent aussi nos potentialités. Libre à nous dès lors d'en faire un instrument de poursuite du bonheur » (p. 222) : conclusion réussie et gage heureux pour le lecteur enrichi.

Neurosciences et neuroéthique est un ouvrage utile et bienvenu, à lire par tout citoyen curieux et vigilant, scientifique ou non scientifique. Très accessible, il requiert seulement un peu de temps et une lecture fractionnée pour qu'on s'en imprègne et apprécie la progression des arguments et du raisonnement. Une bibliographie et des notes à la fin de chaque chapitre complètent les données scientifiques développées dans le texte. De brèves cartouches, relatant des faits expérimentaux ou rassemblant l'état de l'art sur un concept actuel, aident et distraient le lecteur dans le parcours de cette très intéressante lecture.

Yvette Morot-Gaudry

(CNRS, NBCM, Gif-sur-Yvette, France)

morot@nbcn.cnrs-gif.fr

Expliquer la vie : modèles, métaphores et machines en biologie du développement

Evelyn Fox Keller

Gallimard, 2004, 432 p.

Ce livre, publié en 2002 par Harvard University Press, fut traduit en français et édité en 2004 par Gallimard. L'auteur affiche l'intention d'expliquer la vie, mais ceci ne fait l'objet d'une prise de position et de réflexions prospectives qu'à la fin de son exposé. Les protagonistes de la recherche d'une vie artificielle définissent la vie comme une propriété de l'organisation de la matière. En revanche, Evelyn Fox Keller oppose, à l'issue d'une démarche épistémologique, l'idée que « qu'est-ce que la vie ? » est une question historique. On ne peut y répondre une fois pour toutes. Chacun apporte sa vision en fonction de la catégorie sociale et culturelle à laquelle il appartient, à laquelle il cherche à rester fidèle. Et, s'il en est ainsi, chaque individu marque sa différence sans avoir de droit, justifié par un quelconque dogme, pour imposer sa vision aux autres.

On conçoit bien que la proposition exposée ici soit l'aboutissement simultané de deux objectifs. Le premier est d'établir une chronologie critique des étapes et des avancées majeures de la connaissance de la biologie du développement, depuis le Siècle des lumières jusqu'à la fin du XX^e siècle. Le second est de développer une analyse épistémologique de la science qui se fait à chaque étape. En effet, chaque période, chaque connaissance nouvelle est marquée par les modèles et les métaphores utilisés pour présenter, expliquer et éventuellement développer des innovations, des machines et de nouvelles théories.

Sur le plan de la biologie proprement dite, le regard de l'auteur est délibérément centré sur le développement individuel, de l'œuf à la mort (l'embryon, le jeune, l'adulte, le vieillard). Le modèle humain est prévalent, même s'il est bien dit que les insectes, les batraciens ou divers mammifères ont apporté leur part les premiers, avant que l'événement ou le processus concernés soient observés chez l'homme.

E. Fox Keller montre parfaitement l'histoire d'approches longuement centrées sur le visuel (direct ou via la microscopie), puis sur la formulation mathématique globalisante (des formes et de leurs mécaniques), ensuite sur la période fructueuse de coopération entre génétique, biologie moléculaire et embryologie, sur le renouveau des approches mathématiques (mais cette fois fondées sur les performances de l'informatique, des dynamiques de modèles organisés et de machines virtuelles), enfin, sur le puissant renouveau du visuel (qui tient aux avancées dans d'autres domaines (biologie cellulaire) et d'autres techniques (imageries modernes).

Comment le lecteur pourrait-il résister à la force de démonstration et de conviction de l'auteur ? Sur le plan de la démarche intellectuelle, on est frappé et admiratif de l'ampleur de l'approfondissement réalisé depuis son précédent livre, *Le Rôle des métaphores dans les progrès de la biologie* (Columbia University Press, 1995 ; trad. fr. Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1999). De l'usage des métaphores (une approche plutôt technique), E. Fox Keller est passée aux questions très fondamentales. Elle donne au lecteur une leçon remarquable et enfonce le clou : la science est une construction sociale.

Face à la force de ce livre, est-il possible d'exprimer quelques regrets ? Ils tisseront eux aussi biologie et épistémologie. Le premier tient au choix de l'auteur de focaliser son propos sur le développement. Cela a pour conséquence de centrer l'analyse sur l'individu. Le regard idiosyncrasique amène certes directement à l'évidence des différences, mais les niveaux d'organisation macromoléculaires, comme populationnels ou évolutifs sont presque absents du raisonnement. Le second est que les objets examinés sont essentiellement animaux, omettant souvent les plantes et surtout les microorganismes. Ainsi, sont occultées les questions et des approches originales de la complexité, des stochasticités et du hasard. Les

concepts d'optimum, d'équilibre et d'imprévisibilité (par exemple, à propos des autoassemblages) sont seulement évoqués à travers les problématiques de la vie artificielle. Aujourd'hui, la connaissance a avancé : effets de modes scientifiques (l'épigénétique, par exemple) et de techniques nouvelles (imageries), passage de l'observation descriptive de la diversité biologique à la biodiversité conçue comme une construction sociale, révolution du concept de santé (individuelle et collective), etc.

Mais il n'est pas trop tard pour lire ce livre, bien au contraire ! Le lecteur, grâce à E. Fox Keller, dispose là d'un guide pour considérer, critiquer et mûrir pour lui-même les questions d'aujourd'hui. En ces temps de spécialisations ombrageuses (et parfois portées par la mode), de marché des connaissances et des techniques (porté par l'économie et les pouvoirs) et de certitudes dogmatiques (comme le créationnisme), la conclusion de l'auteur est claire : « Qu'est-ce que la vie ? » est une question historique à laquelle chacun apporte sa réponse, assumant sa différence face à autrui. À chacun sa liberté et sa responsabilité.

Jean-Claude Mounolou

Françoise Fridlansky

(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)

mounoloujcm@wanadoo.fr

La Science, profession et vocation, suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande

Max Weber, Isabelle Kalinowski

Agone, 2005, 300 p.

Tous ceux qui pensent connaître l'œuvre du sociologue allemand Max Weber (1864-1920) seraient bien avisés de prendre connaissance de cet ouvrage remarquable. Servi par une érudition confondante en même temps que par une écriture d'une grande limpidité, voilà un travail qui vient remettre en cause un certain nombre d'idées reçues, et notamment la façon de comprendre cette fameuse « neutralité axiologique » dont on apprend qu'elle ne figure nulle part dans aucun des écrits de Max Weber !

Comme son titre l'indique, ce livre en fait en comporte deux. Le premier consiste en une nouvelle traduction, par Isabelle Kalinowski, d'une conférence que M. Weber prononça en 1917 et qui fut traduite pour la première fois en français en 1959 et préfacée par Raymond Aron en même temps qu'une seconde conférence, les deux ayant été publiées ensemble sous un titre qui ne doit rien à M. Weber : *Le Savant et le politique*.

La seconde partie de l'ouvrage : *Leçons wébériennes sur la science et la propagande*, constitue en cinq chapitres une extraordinaire entreprise qui, à partir de la contextualisation de la première desdites conférences, ouvre à une relecture des différents positionnements politiques de M. Weber tels que les donne à voir l'ensemble de ses écrits tant académiques que polémistes. Où l'on apprend

que, là encore, fort éloigné de l'image irénique qu'ont pu contribuer à répandre ses introducteurs français d'une « sociologie compréhensive », M. Weber était quelqu'un qui ne craignait pas d'afficher fortement ses opinions.

De la nouvelle traduction de sa conférence, il ne sera question ici que pour dire à quel point son style et sa tonalité donnent à voir un Max Weber à la fois grave et incisif. Mais, si son ton est sévère et si le texte emprunte au registre « du pathos et de la solennité sombre », c'est que cette conférence est prononcée alors que l'Université est prise dans les tourmentes de la guerre et que les défaites allemandes sont lourdes. Raison de plus pour Weber de s'emporter contre les vraies cibles de son discours : les petits « prophètes » qui, dans l'Université de cette époque (avant la République des conseils de Munich, qui ne démarra qu'en novembre 1918), étaient majoritairement des réactionnaires. Ainsi donc, et contrairement à ce qu'enseigne la vulgate wébérienne hexagonale antimarxiste, ce n'est pas aux « pacifistes et autres extrémistes révolutionnaires » que M. Weber s'en prenait au nom d'une « science neutre ». Le terme de *Wertfreiheit*, traduit frauduleusement par « neutralité axiologique », alors même que Weber l'avait construit contre ces nationalistes conservateurs, n'est donc pas à comprendre sur l'axe d'une polarité neutralité/engagement. I. Kalinowski en propose une autre, qui concerne moins l'adhésion ou non à des valeurs que l'usage qui peut en être fait entre, d'un côté, l'action de propagande (tout à fait acceptable quand il s'agit de convaincre dans l'ordre du politique) et, de l'autre, ce qu'elle appelle la « non-imposition des valeurs » et qui, selon Weber, doit être la position de l'enseignant à qui il est interdit d'utiliser sa place structurellement dominante pour imposer ses vues à des étudiants qui ne peuvent pas répondre.

C'est que M. Weber savait à quel point, en tant que professeur, il possédait une grande force de conviction. Aussi bien – et c'est là le véritable fil rouge des cinq chapitres du livre d'I. Kalinowski –, M. Weber est sans doute le savant qui a le mieux permis de comprendre en profondeur la nature du charisme, parce que, sachant qu'il n'en était pas dépourvu, il aurait passé sa vie à s'interroger sur l'usage qu'il convenait d'en faire, quand, par ailleurs, il se voulait propagandiste d'une approche purement scientifique des faits sociaux. La thèse est forte qui propose une double compréhension : d'une part, celle de l'intérieur d'un homme et de ses contradictions ; d'autre part, celle d'une discipline nouvelle qui doit conquérir sa place.

Pour travailler cette approche, les cinq chapitres de l'ouvrage se présentent chacun comme un essai relativement autonome. Dans le premier – « Le comble du savant intègre » –, et sur le fond d'une comparaison avec les comportements de son contemporain Werner Sombart, I. Kalinowski explore les rapports de M. Weber à la notoriété et, notamment, le fait qu'il ne publia presque aucun

livre de son vivant. Elle y montre comment il est possible d'appliquer à la vie professionnelle de Weber ce qu'il a pu écrire au sujet des puritains de *L'Éthique protestante* s'efforçant d'atteindre à une cohérence radicale dans leur mode de vie.

Le second chapitre – « La voix de Max Weber et le charisme professoral » –, sans doute le plus original, pénètre au cœur de cette question du charisme dans ses liens les plus étroits avec les compétences proprement physiologiques. Introduite par la mention biographique de la très forte période dépressive que connut M. Weber et qui l'obligea à cesser tout enseignement pendant dix-neuf ans, la question examinée ici est celle des rapports intimes qu'il entretenait avec les phénomènes charismatiques (et à l'appui de laquelle les écrits de sa femme Marianne, elle-même universitaire reconnue, apportent des éclairages de premier plan). Au-delà de sa seule voix – qu'il avait de baryton –, c'est à l'ensemble de sa présence physique que font référence les témoins de l'époque. D'où cette contradiction, à laquelle Weber était extrêmement sensible, qui, au cœur même de la relation pédagogique, résidait dans « l'impossibilité d'éveiller à l'intérêt scientifique par des moyens strictement scientifiques ».

Dans « Weber et les disciples du prophète », le troisième chapitre, I. Kalinowski se livre à une lecture herméneutique d'une profonde acuité pour déceler ce qui, dans le texte de cette conférence, « ne nous parle plus » et ne peut retrouver du sens – telle est la thèse méthodologique – qu'à la condition d'être rapporté aux circonstances polémiques immédiates dans lesquelles il a été prononcé. En l'occurrence, la cible, devenue invisible aujourd'hui, des diatribes du sociologue était en fait le cercle des disciples étudiants et universitaires du poète Stefan George qui, après la Première Guerre mondiale, en appelaient bruyamment à un « retour des valeurs » – petit groupe très actif dont un des membres fit paraître en 1920 un petit livre au titre explicite : *La Vocation de la science*.

Le quatrième chapitre – « Un savant très politique » –, en exposant l'activité débordante de M. Weber dans le champ de la politique (de très nombreuses interventions dans les journaux, sa participation à la fondation du Parti démocratique allemand en 1918, ainsi qu'à la genèse de la Constitution de Weimar...), fait mentir cette réputation bien ancrée en France qui en fait un « chantre de la neutralité ». Et c'est dans ce chapitre également qu'est détaillée l'instrumentalisation antimarxiste de l'œuvre de M. Weber à l'époque de la guerre froide (notamment par Talcott Parsons, élève d'un disciple de Stefan George et premier traducteur en anglais de *L'Éthique protestante* en 1929).

L'expression « travailleurs intellectuels », reprise dans le titre du cinquième chapitre – « Capitalisme et travailleurs intellectuels » –, est due au polonais Jan Waclaw Makhajski, qui publia un livre sous ce titre en 1901. Elle est employée par M. Weber dans sa

conférence alors que, dans la grave dépression que connaissait l'Allemagne, les universitaires commençaient eux aussi à percevoir le déclin de leur statut social. Peu de temps après sa mort, une enquête dirigée par Alfred Weber, frère de Max, fut publiée sous le titre : *La Misère des travailleurs intellectuels*. Il ne fait pas de doute que l'emploi de cette expression par M. Weber dans sa conférence avait pour but de provoquer son auditoire d'étudiants. Il est également certain qu'elle avait vocation d'avertissement à l'endroit d'une tendance, inéluctable pour lui, des universités à devenir des « entreprises à la fois capitalistes et bureaucratiques ». Mais cette méthode est aussi caractéristique d'un des traits majeurs de sa sociologie, consistant toujours à confronter – y compris brutalement – les aspects les plus matérialistes de la vie en société aux dimensions

religieuses ou spirituelles, manière, peut-être, de conjurer des tendances qu'il pouvait éprouver en lui-même.

Il y a, bien entendu, beaucoup plus de finesse dans cet ouvrage que ce dont peut rendre compte une courte recension. Et aussi un effort constant pour respecter au plus profond ce que peuvent être les affaires d'un grand universitaire très conscient de ses qualités et, en même temps, en proie à des doutes existentiels permanents.

Germaniste de formation et traductrice par vocation, I. Kalinowski montre par cet ouvrage tout le bénéfice que la sociologie peut tirer de ces disciplines proprement littéraires, et pourtant si souvent oubliées, quand il est question de transdisciplinarité.

André Micoud

(CNRS, MoDyS, France)

andre.micoud@univ-st-etienne.fr